

COMMUNE DE BAN DE LAVELINE

AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

FICHE DE POSTE

Activités :

Entretenir les espaces publics :

Conduire les travaux d'entretien et de nettoyage des espaces verts et fleuris : tonte, taille, plantation, arrosage...

Conduire les travaux d'entretien et de nettoyage des aires de jeux, des surfaces et des espaces sportifs

Entretenir la voirie : fauchage, nettoyage des « bois d'eau », des caniveaux...

Viabilité hivernale : chasse neige et saleuse souvent de très bonne heure.

Entretien de la forêt : petit bûcheronnage, plantation, dégagement plantation.

Gérer les déchets

Réaliser des petits travaux et la maintenance de premier niveau :

Signaler les dysfonctionnements dans un bâtiment

Effectuer des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments : maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie...

Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers et artisans

Réaliser l'entretien courant du matériel et engins

Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage

Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau, prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un équipement ou d'un matériel : vidange, graissage

Appliquer les règles d'utilisation et de stockage du matériel et produits.

Compétences transversales :

Respecter les consignes générales de qualité d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Travailler, partager et échanger avec l'équipe sur l'activité : savoir écouter et laisser s'exprimer les autres, savoir prendre la parole pour exprimer ses idées, ses propositions d'amélioration.

Détecter tout dysfonctionnement : connaître et utiliser les registres d'intervention, connaître les mises aux normes d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin.

Organiser son travail en fonction des priorités, des objectifs et des contraintes de temps.

Informers les élus et usagers, accueillir et orienter les usagers.

Renseigner les documents de suivi de l'activité

Caractéristiques du poste :

Horaires de travail :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Temps de travail : 35h

Horaires variables : oui

Possibilité de travail de nuit surtout pour le déneigement

Possibilité de travail le weekend end en cas de déneigement

Possibilité de travail en cas d'urgence en dehors des horaires de travail

Condition de travail :

Travail en autonomie

Travail en équipe

Travail au contact du public

Habiter à proximité de BAN DE LAVELINE pour une disponibilité rapide

Déplacements : quelques heures par semaines

Permis de conduire : B et C, conduite de véhicule léger et tracteur agricole